

enseignement Le président de l'ENSM jette l'éponge

Eudes Riblier présidait l'École nationale supérieure maritime depuis 2010. Sa démission intervient quelques jours après le limogeage du directeur général. Un audit révèle une situation financière très dégradée de l'établissement.

La crise de gouvernance de l'École nationale supérieure maritime se poursuit. Déjà privée de directeur général, elle n'a plus de président. Eudes Riblier a jeté l'éponge. Il a démissionné le lundi 8 octobre de ses fonctions d'administrateur de l'École nationale supérieure maritime (ENSM), renonçant de ce fait au poste de président qu'il occupait depuis 2010.

Un mail laconique en a informé les autres administrateurs. « C'est désormais hors de ce conseil que je continuerai à porter la plus grande attention à l'évolution de la formation maritime française et en particulier de celle des personnels navigants », indique Eudes Riblier. Sans plus de commentaires (1).

« PLUTÔT UNE BONNE NOUVELLE »

La position de M. Riblier était devenue intenable. Au mois de mars, il avait reçu un avis favorable du conseil d'administration en vue d'un nouveau mandat de trois ans. À une courte majorité, il est vrai : 10 voix pour, 9 voix contre. Depuis, il attendait que sorte le décret ministériel officialisant sa nomination. À la rentrée de septembre, il semblait encore assuré de conserver son poste de président. Mais, ces dernières semaines, il était devenu évident que le ministère des Transports et de la Mer ne souhaitait pas le voir remplir.

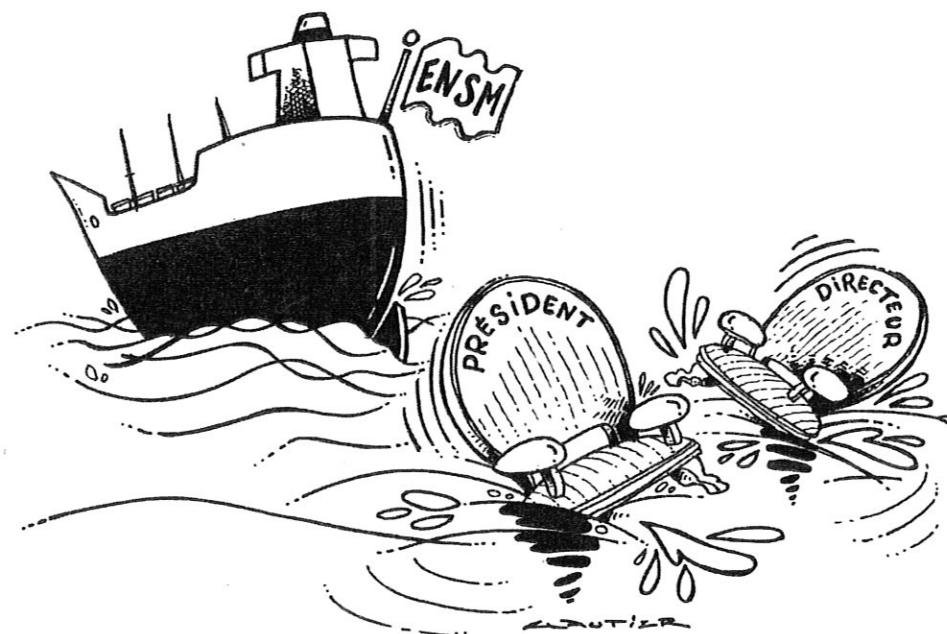
M. Riblier se heurtait à l'hostilité des personnels de l'ENSM, qui le rendait responsable, avec le directeur général, Henri Poisson, des difficultés de fonctionnement de l'établissement

formant les officiers de marine marchande. Un audit commandé au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a achevé de fragiliser sa position. Celui-ci met l'accent sur la situation financière très dégradée de l'établissement. Le déficit avoisinerait 3 millions d'euros sur un budget total de 21 millions d'euros.

Outre cette situation financière, le ministère estime que l'ENSM souffre d'une absence de projet d'établissement cohérent, d'un manque de réflexion sur les stratégies immobilières, de décisions peu heureuses sur le regroupement de certains services supports.

« La démission de M. Riblier est plutôt une bonne nouvelle, estime Guillaume Lasbleiz, responsable du syndicat UNSA de l'enseignement supérieur maritime et administrateur de l'école. Nous avons affaire à une direction qui n'avait démontré ni sa capacité à mener les équipes, ni sa capacité à dégager des orientations claires pour l'école. » La démission d'Eudes Riblier suit de quelques jours le limogeage d'Henri Poisson, débarqué de son poste de directeur général par le ministre des Transports et de la Mer, Frédéric Cuvillier.

Quel avenir pour l'ENSM ? Le ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, vient de préciser ses intentions dans une lettre en date du 10 octobre envoyée au syndicat UNSA. Il annonce qu'un nouveau directeur général va être nommé, « préfigurateur d'un nouveau modèle de l'ENSM, chargé d'établir dans les quatre mois un projet d'établissement, aidé en cela par un groupe d'experts, d'une analyse de la situa-



tion de l'école pendant la même période, en tenant compte d'une lettre de cadrage ministériel axée sur le maintien des quatre sites de Nantes, Saint-Malo, Le Havre et Marseille et leur spécialisation ».

Le ministre proposera un candidat au poste de directeur général lors du prochain conseil d'administration, qui devrait se tenir d'ici la fin octobre. Le profil recherché est celui d'un haut fonctionnaire, ingénieur des Ponts et Chaussées. Le ministère devrait communiquer sur un nom en début de semaine prochaine.

La désignation d'un nouveau président devrait également être à l'ordre du jour de ce conseil d'administration. Il sera choisi parmi les quatre personnalités qualifiées nommées au conseil d'administration par l'État. Le ministre pourvoira au

remplacement de M. Riblier et proposera un candidat.

Olivier MELENNEC

(1) Nous avons cherché à joindre M. Riblier pour qu'il précise les raisons de sa démission. En vain.